

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 12 septembre 2011 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Mélanie Fontaine et messieurs les conseillers Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Guylaine Courchesne, *adjointe administrative*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENTE :

La conseillère madame Jeannine Descôteaux

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-09-225

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 15 août 2011 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 7 septembre 2011 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Règlement 107-2011 – Règlement modifiant l'article 7 du règlement 038-2004 sur le colportage ;
08. Règlement 108-2011 – Règlement concernant les véhicules hors route utilisant le rang St-Joseph ;
09. Rue Georges – Décompte progressif numéro trois (3) – Autorisation de paiement ;
10. Rue Hector – Décompte progressif numéro deux (2) – Autorisation de paiement ;
11. Rue Georges et Hector – Surveillance des travaux – Autorisation de paiement ;
12. Rue Principale – Décompte final des travaux – Autorisation de paiement ;
13. Dénégement stationnement (secteur Notre-Dame) – Prise en considération des soumissions reçues ;
14. Amélioration du réseau routier – rang St-Joseph – Approbation des travaux et autorisation de paiement ;
15. Avis de motion – Trottoirs ;
16. Dossier Ferme Le Petit Lard inc. – Demande d'autorisation à la CPTAQ ;
17. Accrochage de véhicules – Paiement des dommages ;
18. Office Tourisme Nicolet-Yamaska – Plan partenariat 2012 ;
19. Soccer – Demande de contribution ;
20. Carrefour action municipale et famille – Renouvellement d'adhésion ;
21. Journal L'Annonceur – Espace publicitaire pour le Bas St-François Affaires ;
22. Réseau Biblio – Autorisation de participation ;
23. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus ;
24. Permis de construction ;
25. Dépôt des états, des revenus et des dépenses au 31 août 2011 ;
26. Varia : a) Lettre d'entente pour l'embauche de la nouvelle comptable ;
27. Documents déposés ;
28. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
29. Période de questions ;
30. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU 15 AOÛT 2011**

Séance RÉGULIÈRE du 15 août 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière du 15 août 2011*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-09-226

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 15 août 2011 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 7 SEPTEMBRE 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale* du 7 septembre 2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-09-227

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 7 septembre 2011 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 9 septembre 2011 ;

2011-09-240

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Michèle Latraverse*, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2011.

Michèle Latraverse,
Adjointe aux finances

1	2536	Alain Traversy enr.-Soudure du tracteur	45.57 \$
2	2537	Beausoleil Aurélie-Inscription patinage 2011	100.00 \$
3	2538	Carrières PCM (1994) inc-Pierres	1 006.22 \$
4	2539	Champagne Jean-Paul-Location aout	150.00 \$
5	2540	Cogeco cable -Internet aout	62.60 \$
6	2541	Courchesne Clovis-Soccer	250.90 \$
7	2542	Courchesne Guylaine-CDL	126.00 \$
8	2543	Descoteaux André-Déplacement de Aout	92.70 \$
9	2544	Descheneaux Francis-Soccer	173.70 \$
10	2545	Dépanneur Pierreville-Essence	745.50 \$
11	2546	Dépanneur-Beau-soir-Diesel	174.00 \$
12	2547	Emco inc-Coude	33.24 \$
13	2548	Entreprises Clément Forcier inc-Nettoyage fossé et ponceau	7 917.79 \$
14	2549	Equipements Raydan-Location outil	156.94 \$
15	2550	Financière Banque Nationale-Capital et int. règlement 10-2003	34 581.50 \$
16	2551	Fonds d'information sur le territoire-Mutation	21.00 \$
17	2552	Garage Pierre Duchesne-Camion entretien	37.54 \$
18	2553	Gauthier Maxime-Soccer	246.08 \$
19	2554	Groupe Ultima inc-Assurance	113.00 \$
20	2555	GVL inc-Camp de jour -versement final	7 324.62 \$
21	2556	Jean-Paul Blanchard et fils-Conteneur	316.84 \$
22	2557	Laboratoire d'analyses S.M. inc-Analyses des étangs	283.68 \$
23	2558	Landry Sylvie-Remboursement location	20.00 \$
24	2559	Les equipements J.A.-E/R tracteur	565.07 \$
25	2560	Les entreprises d'électricité D.A. inc-Interventions	649.97 \$

26	2561	Les entreprises mem r.doucet inc-Café et verres	99.53 \$
27	2562	Les entreprises N.Verville enr.-2 batt marine	387.24 \$
28	2563	Marcotte Monique-Transport camp de jour	135.00 \$
29	2564	Martel,Brassard,Doyon S.E.N.C.	1 322.46 \$
30	2565	Megaburo-Fournitures	173.94 \$
31	2566	M.R.C.-Mutation à rembourser	635.53 \$
32	2567	Neopost Canada ltée-Meter	104.41 \$
33	2568	Patrick Morin-Fournitures diverses	876.57 \$
34	2569	Pavage 132 inc -Rapiécage	925.65 \$
35	2570	Prodec équipement sanitaire-Produits centre communautaire	665.67 \$
36	2571	Production du lac St-Pierre-Versement final (festival country)	500.00 \$
37	2572	Régie I.A.E.P. du bas St-Francois-eau du	13 367.51 \$
38	2573	Régie I.G.I.des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska-Aout	6 350.00 \$
39	2574	Régie intermunicipale des déchets du Bas St-Francois-Aout	7 680.00 \$
40	2575	Régie d'incendie Pville-Alarme- Jean-Paul Ferland,D.Robinson	878.37 \$
41	2576	RTL excavation inc-Rue Alice,Sayer,pierre et rg St-Joseph	4 258.15 \$
42	2577	Rouillard & frères inc -Fournitures	31.66 \$
43	2578	SSQ société d'assurance-vie inc-Remise de Aout 2011	2 674.86 \$
44	2579	Tapis Berthiaume enr-Tuiles c. comm.	136.71 \$
45	2580	Traversy Stéphane-Tonte champs d'épuration et castors	620.00 \$
Sous-total des factures à payer			97 017.72 \$

Kilométrage,dépense payé avec salaire

1	x	Michele Latraverse-Aout	- \$
2	x	Guyline Courchesne-Aout	- \$
3	x	Isabelle Tougas-Aout	4.74 \$
4	x	Sylvain Bardier-Aout	- \$
5	x	Guy Descheneaux-Aout	- \$
6	x	Eric Traversy-Carte télus	28.48 \$
Sous-total des factures déjà payées			33.22 \$

Déboursés directs

1	2527	Associations des directeurs du Québec-Formation code éthique	558.23 \$
2	2528	ADMQ-zone centre du Québec-Colloque	200.00 \$
3	2529	Construction J-C Gill inc-Toiture chalet piscine et loisirs	7 855.92 \$
4	2530	Fabrique Notre-Dame de Pierreville-Gravier	84.13 \$
5	2531	Danis construction inc-Rue Georges progressif #2	477 868.71 \$
6	2532	Danis construction inc-Rue Hector progressif #1	107 010.61 \$
7	2533	Alpha-Nicolet-Souper bénéfice	110.00 \$
8	2534	Pinard Cecile-Inscription tournoi soccer	300.00 \$
9	2535	Courchesne Guyline-CDL	72.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			594 059.60 \$

Prélèvements automatique

1	x	Bell Canada-Aout	1 441.25 \$
2	x	Ministre du revenu du Québec-RemiseD.A.S.Aout	7 943.24 \$
3	x	Receveur général du Canada-Remise D.A.S Aout	3 156.30 \$
4	x	Hydro-Quebec-Aout	4 199.57 \$
5	x	Télus Mobilité-Aout	244.42 \$
6	x	Visa Desjardins-Livres et frais de déplacement	108.06 \$
			17 092.84 \$
Total des factures du mois			708 203.38 \$

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 20h05 et se termine à 20h20.

07. RÈGLEMENT 107-2011/M038-2004 – Règlement modifiant l'article 7 du règlement 038-2004 sur le colportage applicable par la Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT la demande de la Sûreté du Québec et de la MRC Nicolet-Yamaska d'uniformiser le délai d'expiration du permis de colportage ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance du 15 août 2011

2011-09-228

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de décréter ce qui suit :

ARTICLE 1.

L'article 7 du règlement #038-2004 sur le colportage est remplacé par le suivant :

Le permis expire trente jours suivant la date de son émission.

ARTICLE 2.

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

QUE le règlement 107-2011/M038-2004 soit et est adopté.

08. RÈGLEMENT 108-2011 – Règlement concernant les véhicules hors route utilisant le rang St-Joseph

CONSIDÉRANT la demande de la Fédération Québécoise des Clubs Quad et de la Sûreté du Québec nous précisant d'effectuer des modifications concernant les véhicules hors routes utilisant le rang St-Joseph ;

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du règlement 108-2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-09-229

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement 108-2011 portant le titre « *Règlement concernant les véhicules hors route utilisant le rang St-Joseph* » soit et est adopté.

09. RUE GEORGES – 3^{ème} décompte progressif – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le décompte progressif numéro 3 dans le dans le cadre du projet mentionné en titre pour les travaux réalisés au 31 août 2011 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par la firme DESSAU Inc, dans ce dossier ;

2011-09-230

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement de 198 831.53\$ (taxes incluses) à l'entreprise DANIS CONSTRUCTIONS Inc pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Georges, le tout selon la recommandation de la firme DESSAU Inc, datée du 2 septembre 2011.

*Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires :
« Rue Georges » 03 310 00 014*

10. RUE HECTOR – Décompte progressif des travaux effectués – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le décompte progressif numéro 2 dans le cadre du projet mentionné en titre pour les travaux réalisés au 31 août 2011 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par la firme DESSAU Inc, dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-09-231

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement de 332 906.13\$ (taxes incluses) à l'entreprise DANIS CONSTRUCTIONS Inc pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Hector, le tout selon la recommandation de la firme DESSAU Inc, datée du 2 septembre 2011.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires « Rue Hector » 03 310 00 015

11. RUES GEORGES ET HECTOR – Surveillance des travaux - Approbation de paiement

CONSIDÉRANT les travaux qui ont eu lieu sur les rues Georges et Hector ;

CONSIDÉRANT qu'il nous faut avoir l'expertise d'un inspecteur qualifié pour la surveillance des travaux ci-haut mentionnés ;

2011-09-232

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 45 900.57\$ (taxes incluses) à l'entreprise DESSAU Inc., pour la surveillance des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie des rues Georges et Hector, le tout selon la facture datée du 31 août 2011.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires « Rue Georges » 03 310 00 014 et « Rue Hector » 03 310 00 015

12. RUE PRINCIPALE – Décompte final des travaux – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le décompte final dans le cadre du projet mentionné en titre pour les travaux réalisée en date du 15 août 2011 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement émise par la firme DESSAU Inc, dans ce dossier ;

2011-09-233

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement de 36 772.44\$ (taxes incluses) à l'entreprise CONSTRUCTIONS SOLDI Inc pour les travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie de la rue Principale, le tout selon la recommandation de la firme DESSAU Inc, datée du 15 août 2011.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Rue Principale » - 03 310 00 013.

13. DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS – Secteur Notre-Dame – Prise en considération des soumissions reçues

CONSIDÉRANT la décision des membres du présent conseil à procéder par invitation à soumissionner pour les différents espaces à déneiger dans le secteur Notre-Dame, à savoir :

- Stationnement de l'église ;
- Usine d'épuration sur toute sa longueur ;
- Entrée et côté de la salle municipale – 6, rue Daneau ;
- Stationnement du bureau et/ou bibliothèque et entrée de secours à l'arrière – 48, rue Principale ;
- Coin de la 1^{ère} avenue et de la rue Principale ;
- Bornes fontaines (quantité 11)

CONSIDÉRANT la soumission reçue, incluant les taxes, pour un contrat de trois (3) années ;

Normand Bardier

Années 2011-2012/ 2012-2013/ 2013-2014

4 784.85\$

2011-09-234

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour le déneigement énuméré ci-dessus, à monsieur NORMAND BARDIER, pour une durée de trois (3) ans, au coût de 4 784.85\$, incluant les taxes.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits seront prévus lors de la préparation du budget 2012.

14. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – rang St-Joseph – Approbation des travaux et autorisation de paiement

CONSIDÉRANT les travaux d'asphaltage effectués par la firme PAGÉ CONSTRUCTIONS sur le rang St-Joseph, le tout en référence avec les résolutions 2011-03-056, 2011-06-148, 2011-06-149 et 2011-08-211, adoptée par les membres du présent conseil ;

CONSIDÉRANT la subvention maximale de 25 000\$ accordée par le Ministère des Transports du Québec pour l'amélioration du réseau routier municipal ;

CONSIDÉRANT l'approbation des travaux par notre inspecteur municipal, monsieur Guy Descheneaux ;

2011-09-235

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les paiements de 93 988.13\$ (taxes incluses) et de 45 614.66\$ (taxes incluses) à PAGÉ CONSTRUCTION, suite aux travaux exécutés sur le rang St-Joseph et approuvés par notre inspecteur municipal;

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à constituer un dossier regroupant tous les documents pertinents aux fins d'audits possibles sur la conformité d'utilisation de ladite subvention, qu'elle conservera pendant au moins trois (3) ans.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« E/R Chemins – Ens. Pierreville » 02 320 00 529*

15. AVIS DE MOTION - Trottoirs

2011-09-236

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean-Luc Vallières à l'effet qu'un règlement afin d'établir dans l'avenir une politique sur la construction et/ou la réfection de trottoirs dans la municipalité de Pierreville, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

16. DOSSIER FERME PETIT LARD – Demande d'autorisation à la CPTAQ

CONSIDÉRANT la demande déposée par Ferme Le Petit Lard inc., industrie agricole porcine, propriétaire des lots P-566 et P-567 situés sur le rang St-Jacques de notre municipalité afin d'échanger des parcelles de terrain avec son voisin, monsieur Ghislain Laforce ;

CONSIDÉRANT que cet échange est devenu nécessaire afin de corriger l'empiétement sur le terrain de Ghislain Laforce, de la base de béton du silo appartenant à Ferme Le Petit Lard inc.;

CONSIDÉRANT que cette échange de parcelles va permettre de rendre plus fonctionnelles les superficies de terrains en cause, d'autant plus que les parties occupent déjà les parcelles de terrain qu'ils veulent respectivement acquérir à savoir, que Ferme Petit Lard inc. utilise la partie du lot 566 comme stationnement pour sa machinerie agricole et monsieur Laforce utilise présentement les deux parties de lots comme aménagement paysager contiguë à sa résidence du 59, rang St-Jacques ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'échange ne contrevient en aucun temps à notre règlement de zonage présentement en vigueur ;

2011-09-237

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande d'autorisation de Ferme Le Petit Lard inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), afin de permettre l'échange de parcelles de terrain entre ce dernier et son voisin monsieur Ghislain Laforce.

17. ACCROCHAGE DE VÉHICULE – Paiement des dommages

CONSIDÉRANT l'accrochage de véhicule effectué par un de nos employés municipaux, avec le camion de la municipalité, le 31 août dernier ;

CONSIDÉRANT que notre employé était en tort dans cet accrochage ;

2011-09-238

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Mélanie Fontaine
Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de payer les frais de réparation du véhicule endommagé de madame Marguerite Salvas au montant de 484.38\$ (taxes incluses).

Qu'une lettre de réprimande sera transmise à l'employé fautif.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Responsabilité publique – Récl. » - 02 190 00 429

18. OFFICE TOURISME NICOLET-YAMASKA – Plan Partenariat 2012-2013

CONSIDÉRANT qu'il est primordial pour notre municipalité de faire connaître les bons côtés de notre région;

CONSIDÉRANT qu'il nous faut de la visibilité, et que l'Office du Tourisme Nicolet-Yamaska nous l'offre;

2011-09-239

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adhérer au Plan de partenariat de l'Office du tourisme Nicolet-Yamaska pour les années 2012 et 2013 au coût de 415\$/année.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits seront prévus lors de la préparation du budget 2012 au poste budgétaire « Subventions organismes divers – 02 701 90 990.

19. SOCCER – Achat de chandail

CONSIDÉRANT qu'une ligue de soccer pour jeunes est en opération depuis quelques années ;

CONSIDÉRANT que nos équipes sont composées de jeunes du Bas St-François ;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, les chandails étaient payés par les parents ;

2011-09-244

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'acheter les chandails existants appartenant aux enfants pour un montant approximatif de ± 1 000 \$ selon le nombre de chandails recueillis et de répartir cette dépense en part égale entre les trois (3) communautés du Bas St-François.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire - « Loisirs - Pierreville » 02 701 30 643.

20. CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – Renouvellement d’adhésion

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement d’adhésion, datée du 30 juin et reçue le 26 août dernier ;

2011-09-241

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par la conseillère Mélanie Fontaine

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser le renouvellement d’adhésion pour le conseiller Sylvain Traversy, pour la période du 15 août 2011 au 14 août 2012 au coût de 76.90\$ (taxes incluses).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire - « Subvention – organismes divers » 02 701 90 990.

21. JOURNAL L’ANNONCEUR – Espace publicitaire pour l’édition du Bas-St-François en Affaires

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal L’Annonneur dans le cadre du Bas St-François en Affaires ;

CONSIDÉRANT qu’il s’agit d’une bonne occasion d’encourager l’achat local ;

2011-09-242

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire, grandeur carte d’affaires au coût de 65\$ (taxes en sus), dans le cahier spécial Bas St-François en Affaires.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Publication d’avis » 02 130 00 341.

22. RÉSEAU BIBLIO CQLM – Autorisation de participations

CONSIDÉRANT qu’il y a un congrès des responsables des bibliothèques et qu’il nous faut être présents ;

2011-09-243

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser la présence du conseiller, Marcel Lavoie, ainsi que Maryse Boisvert, responsable de la bibliothèque de Notre-Dame au congrès du Réseau BIBLIO CQLM le 22 octobre prochain à Berthierville, au coût de 25\$/personne ;

QUE les frais de déplacements et de restaurations seront remboursés avec preuves justificatives.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Frais de déplacement » 02 702 30 310.

23. DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS

Conformément aux dispositions de l’article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, chacun des membres présents dépose séance tenante leur déclaration d’intérêts pécuniaires.

24. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. Françoise Marchand, 6, 1^{ère} avenue.....Installation piscine
2. Raymonde Dupuis, 17, rang St-Jacques.....Rénovation résidentielle
3. Claude Précourt, 17-a, rang de Petit Bois.....Agrandissement résidentiel
4. Denis Bélisle, 7 à 13, rue Maurault.....Rénovation résidentielle
5. Jacques Traversy, 6, rue Principale.....Agrandissement résidentiel
6. Geneviève Traversy, 224, rang de l’Île.....Rénovation résidentielle
7. Pauline Côté, 30, rue Ste-Anne.....Rénovation résidentielle
8. Pierre Boudreau, 270, rue Haut-de-la-rivière.....Installation piscine

9. *Serge Vienneau, 252, rang de l'Île.....Rénovation résidentielle*
10. *Martin Langevin, 140, rang de l'Île.....Construction bâtiment accessoire*
11. *Lionel Hamel, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
12. *Yvon Desrochers, 89, rue Hector.....Rénovation résidentielle*
13. *Frédéric Courchesne, 83, rue Hector.....Rénovation résidentielle*
14. *Henri Boisclair, 805, rang Haut-de-la-rivière.....Rénovation résidentielle*
15. *Diane Janelle, 308, rang chenel Tardif.....Démolition d'une construction*
16. *Gaston Lauzière, 194-a, rang chenel Tardif.....Réfection de galeries*
17. *Daniel Chenard, 6, chemin Grégoire.....Rénovation résidentielle*
18. *Jeanne D'arc Desrochers, 53, rue Gill.....Rénovation résidentielle*
19. *Pierre-Yvan Thibault, 29, rue Lt-Gouv-Paul-Comtois.....Rénovation résidentielle*
20. *Yannick Desmarais, 39, chemin Landry.....Lotissement*

25. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 AOÛT 2011

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 août 2011 de la municipalité de Pierreville.

26. VARIA

a) Lettre d'entente pour l'embauche de la nouvelle comptable

Monsieur le maire, André Descôteaux, demande à ce qu'une lettre d'entente soit produite pour l'embauche de la nouvelle comptable et signer par celle-ci.

27. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. *Abénaki Pow Pow : Lettre de remerciement ;*
2. *CRÉ : Invitation – rencontre consultative ;*
3. *Hydro-Québec : L'élagage des arbres dans notre municipalité ;*
4. *Ministère Ressources naturelles : Avis de dépôt de cadastre (dossier: 983360) ;*
5. *Société d'habitation : Rapport d'approbation – budget 2011*

28. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Micheline Descheneaux, Mélanie Fontaine et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

29. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le seconde période de questions débute à 20 h 45 et se termine à 20 h 52.

30. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-09-245

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20h52.

Note : il y avait 7 citoyen(ne)s présent(e)s lors de cette séance régulière.

André Descôteaux, maire

Guylaine Courchesne, ajointe administrative